

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 10 JUILLET 2020 A 20H30 SOUS LA PRESIDENCE DE MR LE MAIRE, ANDRE-GILLES CHATAGNAT

Présents : BLANDIN Aurélie, CHATAGNAT André-Gilles, CHAUMONTET Denis, FOEX Romain, HONCZARUK Gérald, JACCAZ Yan, MANTILLERI Eric, MERLET Noémie, MERY Luc, PUZEL Jérémy, SUBLET Gaétan

Excusés : /

Absents non excusés : /

Mme Noémie MERLET a été désignée secrétaire.

Ordre du jour :

- **Elections sénatoriales : désignation du délégué et de ses suppléants**

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le compte-rendu du 18 Juin 2020 est validé à l'unanimité.

- **1. Elections sénatoriales : désignation du délégué et de ses suppléants**

1 – Election du délégué titulaire du Conseil Municipal en vue du renouvellement de la série n°2 du sénat :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le « **Décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs** », convoque également les Conseils Municipaux le **27 septembre 2020** afin de désigner les délégués et les suppléants.

Pour les communes de – de 1000 habitants le nombre des délégués titulaires et suppléants est défini en fonction de l'effectif légal du conseil municipal et l'élection des délégués et des suppléants a lieu séparément (L. 288) et au scrutin majoritaire.

Conformément à ces dispositions, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de procéder à l'élection du délégué titulaire et demande préalablement que les candidats à la fonction de délégué se déclarent.

Après avoir procédé au vote à bulletin secret le délégué titulaire est élu au premier l'unanimité.

- **André-Gilles CHATAGNAT élu par 11 voix.**

Le procès-verbal de la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs est annexé à la délibération.

2 – Désignation des délégués suppléants du Conseil Municipal en vue du renouvellement de la série n°2 du sénat :

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le « Décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs », convoque également les Conseils Municipaux le **27 septembre 2020** afin de désigner les délégués et les suppléants.

Pour les communes de – de 1000 habitants le nombre des délégués titulaires et suppléants est défini en fonction de l'effectif légal du conseil municipal et l'élection des délégués et des suppléants a lieu séparément (L. 288) et au scrutin majoritaire.

Ainsi notre commune doit élire en plus de son délégué titulaire trois suppléants.

Conformément à ces dispositions, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de procéder à l'élection des trois suppléants et sollicite préalablement les candidatures à la fonction de suppléant.

Au terme des opérations de vote, sont élus au premier tour à l'unanimité :

- **Romain FOEX élu par 11 voix**
- **Yan JACCAZ élu par 11 voix**
- **Jérémy PUZEL élu par 11 voix**

Le procès-verbal de la désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs est annexé à la délibération.

L'ordre du jour étant épuisé à 21h Mr le Maire lève la séance.

PROCHAINE REUNION DE CONSEIL : à définir

BLANDIN Aurélie,

CHATAGNAT André-Gilles,

CHAUMONTET Denis,

FOEX Romain,

HONCZARUK Gérald,

JACCAZ Yan,

MANTILLERI Eric,

MERLET Noémie,

MERY Luc,

PUZEL Jérémy,

SUBLET Gaétan